

Melun

Session : Mai 2018

Année d'étude : Première année de licence en Droit parcours classique

Discipline : *Histoire du droit et des institutions*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :
Mme Anne-Sophie CONDETTE-MARCANT

Document(s) autorisé(s) : Aucun

Veillez traiter les cinq questions suivantes

- La loi fondamentale de primogéniture
- Les prétentions des Etats généraux
- Les conséquences du principe de continuité de la Couronne
- Les compétences des Parlements
- Les conditions de recrutement des officiers

Bon courage